



Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement	Enseignement secondaire	Éducation Physique et Sportive

## I. Intitulé du module

### **Gestion (1) des apprentissages**

## II. Compétence visée

### Énoncé :

au terme de ce module, l'enseignant stagiaire doit être capable de s'approprier les différentes ressources théoriques (didactique, approches pédagogiques, et les modalités d'intervention pédagogique appropriées relatives à la gestion des apprentissages en eps. en plus, gérer et mettre en œuvre les situations d'enseignement apprentissage en tenant compte des planifications prévues, des niveaux des apprenants et des contextes variés, (temporel, matériel..) selon les aps programmées et les compétences visées dans le curriculum en vue d'assurer et opérationnaliser son acte d'enseignement apprentissage.

## III. Objectifs du module

- s'approprier les principes de base théoriques et méthodologiques qui régissent la gestion des apprentissages;
- produire des séances et tâches didactiques spécifiques aux aps moyennant des démarches de gestion des tâches tout en adoptant un regard réflexif.
- intégration des techniques de l'information et de communication dans le processus d'enseignement apprentissage.

## IV. Prérequis

- Avoir des connaissances sur les sciences et techniques des APS et de l'information et de la communication
  - S'approprier des notions de bases en science de l'éducation et en didactique de l'EPS.
  - Comprendre le curriculum de l'EPS et les OP selon les cycles d'enseignement.
- Avoir l'esprit collaboratif et démocratique.

## V. Organisation horaire

Composantes / éléments du module	Volume horaire (VH)					
	Cours	TD	Activités pratiques	Autre (à préciser)	Évaluation	VH global
	12	12	06	-	4	34
Pourcentage du Volume horaire	35,29 %	35,29 %	17,64%-	-	11,76%	100%

## VI. Contenu du module

Contenu (grandes lignes)	Commentaires (le cas échéant)
<p><b>Axe1: <u>Les fondements conceptuels et principe de base en gestion;</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La définition et la place de la gestion de la classe dans l'exercice des pratiques professionnelles de l'enseignant.</li> <li>- Les dimensions et les composantes de la gestion de la classe.</li> </ul>	<p>Le professeur stagiaire se réfère et s'approprie les principes conceptuels conçus comme soubassement sine qua à la gestion des apprentissages.</p>
<p><b>Axe2: <u>Apport théorique et méthodologique : (fonction didactique de la gestion)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion du contenu à concevoir, à organiser et à réaliser.</li> <li>- Gestion des projets, Contrat didactique, cycle, séance, activités et tâches Situation problème...</li> <li>- Principe d'adaptabilité et progression (Gestion des compétences, et différenciation pédagogique en fonction des besoins)</li> <li>- L'acquisition de la compétence à gérer une classe :</li> <li>- Modalités et démarches du travail (Méthodologie)</li> <li>- Rythmes et gestion des apprentissages</li> <li>- Types d'animation (Motivation des apprenants...)</li> </ul>	<p>Rôle et apport des théorisations, dans l'adéquation, l'élaboration et la maîtrise du contenu didactique spécifique à la gestion des apprentissages</p>

### 1) Modalités de mise en œuvre

#### Démarche active et participative basée sur :

- Travail en groupes / travaux individuels;
- Atelier de productions en groupe;
- Production d'outil didactique en auto-formation
- Travail en groupes / travaux individuels;
- Atelier de productions des situations d'évaluation en groupe;
- Production d'outil, des critères et de modalités spécifiques aux APSA.
- Partage, validation et synthèse

### 2) Activités d'animation

- Partir des représentations des enseignants stagiaires pour faire émerger leurs prérequis à partir de méthode de brainstorming.
- Lecture et analyse à partir des documents.
- A partir des vidéos selon les diverses modalités d'évaluation et la multiplicité des activités physiques programmées.
- Scénarisation des séances et micro enseignement
- Les présentations de PowerPoint des groupes.
- Réflexivité, débats et échange sur les travaux présentés.
- Restitution, synthèse et partage.

### 3) Outils et supports

- Curriculum et orientations pédagogiques, matériel général d'animation et vidéo projecteur, PC, flip charts, stylos marqueurs, connexion stable, Poste, tableaux, feuilles, rame de papier, productions écrites par les enseignants stagiaires, document supports pour la formation, photocopies pour un partage des documents supports...
- Programme, curriculum et OP sous forme numérique.
- Ordinateurs personnels. Camera....

### 4) Tâches et activités des bénéficiaires

Au cours de ce module, chaque bénéficiaire :

- Se nourrit du module de gestion des apprentissages pour démystifier les subtilités en imprimant son style pédagogique en vue de la bonne maîtrise de la classe.
- Conçoit, organise et réalise pour différents cours, les contenus de gestion appropriés
- Intègre les TICE pour l'implémentation et l'opérationnalisation des différentes fonctions de gestion.
- Met en pratique et en stage pédagogique les savoirs et savoir-faire

### 5) Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle

- Exploitation des contenus de ce module dans l'implémentation et l'opérationnalisation du contenu de gestion et leur intégration dans les situations professionnelles en stage,
- Transfert des acquis (savoir, savoir-faire, savoir-être; savoir agir) vers l'approfondissement et la maîtrise d'un corpus de gestion des apprentissages.
- L'adaptabilité de ses acquis en termes de ce module en fonction des contextes variés ;
- L'exploitation des TIC dans les activités de l'enseignement de l'EPS ;
- Développement des compétences professionnelles de l'évaluation des apprentissages.

### 6) Modalités d'évaluation

Une évaluation diagnostique au début du module pour évaluer les prérequis des apprenants.

- Contrôles continus y compris les activités théoriques et/ou pratiques.
- Contrôles continus : En présentiel sur papier (ou numérique) ou à distance : 25 %
- Examen de validation : 75% ;
- Validation : Le module est validé lorsque la moyenne (contrôles continus et examen de validation ou de fin du module) est supérieure ou égale à 10/20;
- Rattrapage: Avoir une note inférieure à 10/20 avec une seule session de rattrapage ;  
Évaluation à distance en cas de force majeure.